



Règlement particulier du tournoi Séniors 2018

1°) Présentation :

Le tournoi qui se veut convivial avant tout, est organisé sur une année, le premier jeudi de chaque mois à partir de février et jusqu'à décembre avec un départ au canon à 8h, sur le parcours du Golf de Dumbéa. La matinée est suivie d'une remise des prix, au cours du repas proposé par le Mulligan (payable avec le retrait des cartes de score). Le tournoi pourra être reporté pour cause de travaux de maintenance ou d'intempéries.

2°) Participants :

La compétition est ouverte à tout joueur homme de plus de 50 ans et dame de plus de 50 ans, sans limitation d'index, mais ramené à 36 au maximum, licenciés en club et titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition.

3°) Formules de jeux :

Plusieurs formules de jeux sont prévues (elles peuvent être modifiées en cours d'année) :

jeudi	08/02/18	08:00	
Jeudi	01/03/18	08:00	Simple/stableford
Jeudi	05/04/18	08:00	Simple/stableford
Jeudi	03/05/18	08:00	Équipes de 2 en 4 balles meilleure balle
Jeudi	07/06/18	08:00	Simple/stableford
Jeudi	05/07/18	08:00	Simple, ordre des index (ranking oblige !)
Jeudi	02/08/18	08:00	Greensome
Jeudi	06/09/18	08:00	Simple/stableford
Jeudi	27/09/18	08:00	Ambrose à 4
Jeudi	15/11/18	08:00	Simple, ordre index
Jeudi	06/12/18	08:00	à Déva , en équipes

4°) Inscription :

Sur la feuille d'inscription ouverte au secrétariat du club ou par internet, au plus tard 2 jours avant le jour du tournoi.

Les voiturettes disponibles (14 actuellement) sont réservées aux premiers inscrits.

Afin de pouvoir commander à l'avance les repas, il est également demandé de préciser à la réservation sa participation au repas.

L'inscription au tournoi (près de l'accueil du Garden Golf) est de :

- 2000F pour les membres de l'AGCD et les licenciés extérieurs cotisants à notre club ;
- 2500F pour les joueurs d'autres clubs ;
- 5000F pour les joueurs licenciés « indépendants » (pas d'appartenance à un club) ;
- Le droit de jeu (green fee) pour les golfeurs non abonnés au Garden Golf de Dumbéa devra être réglé avant les départs auprès du Garden Golf ; ce Green Fee est de 2000F pour les compétitions séniors

5°) Séries:

Pour les formules individuelles comptant pour un ranking:

1 série dames = 0 à 54 et repères rouges

3 séries hommes = **0 à 14.4** ; **14.5 à 24.4** ; **24.5 à 54** ; repères jaunes pour ces 3 séries par index

Une série par âge = Séniors 2 (65 ans et plus dans l'année) = repères bleus.

Les départs se font au canon et les parties sont réparties indifféremment ou par handicaps de jeu suivant la formule, à partir du trou n°1.

Pour les formules en équipes, une seule série avec le handicap de jeu prévu par la FFG.

Les putts ne se donnent pas, il faut terminer le trou.

Depuis le début de l'année 2018, on joue « Ready Golf »

Il est demandé à chacun de **respecter les heures de passage indiquées sur les cartes de scores**;

Les bénévoles vous remercient de rapporter vos cartes signées, avant de ranger votre matériel, au recording (local AGCD).

6°) Récompenses :

Chaque mois des lots seront offerts par un partenaire (différent chaque mois) aux premiers en brut et en net (**sans cumul**) de chaque série pour les formules individuelles, et aux 2 premiers en brut et aux 2 premiers en net pour les formules en équipe pendant le repas. En l'absence d'un joueur, le lot sera remis au suivant direct ou tiré au sort ; pour l'équipe, au moins un des 2 joueurs doit être présent pour recevoir le lot de l'équipe. Une photo des gagnants sera réalisée pour le site de Golf, les nouvelles calédoniennes et le bulletin d'information de la commune de Dumbéa.

7°) Classement :

Un classement (ou Ranking) portant sur chaque tournoi individuel de l'année sera effectué en Net et récompensera les premiers de chaque série en fin d'année.

8°) Plus près du mât et Birdies :

A chaque compétition, une balle neuve récompensera celui ou celle (toutes séries confondues) qui sera le plus près du mât sur les « par » 3, de même que ceux qui auront fait un birdy.

9°) Tirage au sort :

A chaque tournoi mensuel, des lots seront tirés au sort parmi les joueurs présents et n'ayant pas gagné un lot lors du tournoi.

10°) Tournoi de Noël :

Les membres du comité de l'épreuve et les joueurs ayant totalisé un minimum de 6 compétitions pourront participer au « tournoi de Noël » (green fee + repas offert) prévu sur le parcours de DEVA, en décembre 2018. Par ailleurs les joueurs ayant totalisé au moins 8 participations se verront offrir un lot de fin d'année pour leur assiduité. Tout ceci pourra être modifié en fonction du budget de fin d'année.

11°) Composition du comité de l'épreuve :

Maurice Grison (98 81 23), Jean-Louis Théron, Éric Dudognon, autres bénévoles....

Ce règlement 2018 est adopté pour l'année entière; en fonction de vos suggestions, il fera l'objet d'un remaniement en 2019